

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Vendredi 8 mars 2019 :

- 10h00 - accueil des exposants au portail SUD.
filtrage et contrôle port du bracelet exposant fixé au poignet.
- 19h00 - fermeture de l'accès du parc des expositions aux exposants.
- 20h00 - évacuation des halls et mise en place alarme et gardiennage de nuit.

Samedi 9 mars 2019 :

- 07h00 - accueil des exposants au portail SUD.
contrôle du bracelet exposant fixé au poignet.
installation des stands entre 7h et 9h15.
- 09h15 - contrôle par la commission de sécurité pour autorisation d'ouverture au public.
évacuation des véhicules vers parkings exposants.
- 09h30 - ouverture au public.
- 19h00 - fermeture du parc des expositions au public.
- 20h00 - évacuation des halls et mise en place alarme et gardiennage de nuit.

Dimanche 10 mars 2019 :

- 08h00 - accueil des véhicules exposants au portail SUD.
- accueil des exposants à pied au portail EST.
- contrôle du bracelet exposant fixé au poignet.
- 09h15 - évacuation des véhicules vers parkings exposants.
- 09h30 - ouverture au public.
- 10h30/12h00 - passage des membres du jury pour le concours de stands.
- 15h30 - remise des prix du concours de stands sur le podium dans le Hall1.
- 18h00 - fermeture des caisses au public.
entrée et sortie par les portails EST pour les exposants de l'esplanade.
ouverture du Parking «Exposants» situé dans l'enceinte du parc des expositions.
- 18h30 - ouverture du portail SUD.
- 22h30 - fermeture du parc des expositions.

TARIFICATION :

- bracelets supplémentaires exposants : 25,00 € en pré-vente et 30,00 € sur place
- tarifs réduits : 10,00 €

ACCES Exposants :

- par le portail EST : le jeudi après-midi de 14h00 à 18h00 pour les exposants « Bourse » du hall 3 et de l'extérieur,
- par le portail SUD à compter du vendredi matin, portail situé à l'arrière du parc des expositions par la rue St Léonard.
- contrôle du bracelet au poignet et de l'autocollant « N° de stand » sur le pare-brise du véhicule.
- par le portail EST : piétons uniquement munis de bracelets.

SORTIE Exposants :

- jeudi, vendredi et samedi, toutes les sorties s'effectuent par les portails EST.
- **Interdiction de circulation et de sortie des véhicules pendant les heures d'ouverture sous peine de sanction.**

PARKING :

- parking caravanes et camping-cars : situé face au portail EST avec le parking « exposants » ; ouverture des portiques vendredi en fin de matinée.
- parking car : avenue Henri Farman et zone Croix Blandin.
- parking visiteurs en Véhicules de Collection : face à l'entrée principale sur l'esplanade Nord (parking non gardé).
- **interdiction formelle de passer la nuit dans l'enceinte du parc des expositions.**